

**AVIS PUBLIC****PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS  
SUR L'ENVIRONNEMENT****PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE****Projet de parc éolien Apuiat dans la MRC de Sept-Rivières**

Parc éolien Apuiat S.E.C., regroupant les communautés innues au Québec, via la Société en commandite Apuiat, et Boralex inc., présente le projet éolien Apuiat de 200 MW situé sur le Nitassinan de la Première Nation de Uashat mak Mani-utenam sur des terres publiques à Port-Cartier et sur le territoire non organisé Lac-Walker. Initié par les communautés innues au Québec, à titre de premier projet de développement économique national innu, le projet vise à construire une cinquantaine d'éoliennes à être mises en service à l'automne 2024 dans les environs de Rivière-Pentecôte.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 14 septembre 2021 pour se terminer le 29 octobre 2021.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 29 octobre 2021.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux.

**SÉANCES PUBLIQUES D'INFORMATION DU BAPE**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra deux séances publiques d'information :

**Le jeudi 7 octobre 2021 à compter de 19h**  
**Complexe récréatif et culturel**  
**21, rue des Cèdres**  
**Port-Cartier (Québec)**

**Le mercredi 13 octobre 2021 à 19h**

En direct sur le site Web et sur la page Facebook du BAPE.

Exceptionnellement, dans le contexte de la COVID-19, l'une des séances publiques d'information du BAPE se tiendra par des modes numériques. Toute personne intéressée pourra poser des questions en direct.

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : [www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca). De plus, ces documents seront disponibles pour consultation à la bibliothèque Le Manuscrit située dans le Complexe récréatif et culturel de Port-Cartier au 21, rue des Cèdres. La documentation sera accessible durant toute la durée de la période publique d'information.

Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet ou dans le centre de consultation sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

21 septembre 2021

Cet avis est publié par Parc éolien Apuiat S.E.C. conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 23).